INTERFEL

INTERPROFESSION
DES FRUITS
ET LÉGUMES FRAIS

Interfel
Interprofession des fruits et légumes frais

CONNAÎTRE // INFORMER // ÉCHANGER // INNOVER // PROMOUVOIR

SOMMAIRE

03 Les fruits et légumes frais en chiffres

04 À propos d'Interfel

05 Les spécificités de la filière

06 Gouvernance et organisation

08 Des structures complémentaires au service de la profession

09 L'écosystème institutionnel d'Interfel

10 Les engagements de la filière

11 Les actions d'Interfel au niveau national

12 Les actions d'Interfel au niveau régional

13 Les actions d'Interfel au niveau international

14 Organigramme d'Interfel

Un secteur économique majeur

75 000 entreprises

450 000 emplois directs, dont **250 000** saisonniers

(source : estimation Interfel, septembre 2015)

Production

La France est le **4e pays** producteur de fruits et légumes en Europe, après l'Espagne, l'Italie et la Pologne

(sources : Agreste, Eurostat)

La production s'élève à près de **7,8 millions** de tonnes en 2018 (hors pomme de terre) avec **5,5 millions** de tonnes à destination du marché du frais

(sources : Agreste, Ctifl)

30 900 exploitations légumières, dont **6 000** exploitations spécialisées en production de légumes dédiés à l'industrie

27 600 exploitations fruitières

(source : recensement agricole 2010)

247 organisations de producteurs reconnues en fruits et légumes

(source : FranceAgriMer 2017)

194 coopératives

(source : Insee, Ctifl 2017)

Restauration collective

Près de **400 000** salariés en restauration collective dont **60 %** en gestion directe et **40 %** en gestion concédée (sources : Restau'Co, SNRC 2019)

Distribution

243 entreprises d'expédition et d'exportation (source : Insee, Ctifl 2019)

160 entreprises d'importation

(source : Insee, Ctifl 2019)

826 grossistes (hors centrales)

(source : Insee, Ctifl 2019)

14 311 primeurs

(source : Saveurs Commerce 2016)

Plus de **30 000** points de vente (hyper, super, EDMP (Enseignes à Dominante Marques Propres), drives et magasins de proximité)

(source : FCD 2018)

Consommation

19,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires au stade de la consommation (hors pomme de terre) en 2018 et de **1,5 milliards** d'euros pour la restauration hors domicile

(sources : Insee 2018, Diagramme Ctifl 2018)

Les fruits et légumes frais représentent **1,3 %** des dépenses totales des ménages français (source : Insee, Ctifl 2018)

À PROPOS D'INTERFEL

Créée en 1976, Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, rassemble l'ensemble des produits issus de la filière des fruits et légumes frais. Tous les stades représentants les métiers de la filière sont représentés : production, coopération, expédition, importation, introduction, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés) et restauration collective. Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de de marché (OCM) unique.

LES MISSIONS D'INTERFEL

Interfel a pour missions notamment d'élaborer des accords interprofessionnels, de prendre en charge les orientations stratégiques de la recherche et de l'expérimentation, et de défendre la place de la filière aussi bien sur le marché national qu'international. Interfel met également en œuvre des actions d'information et de communication pour encourager la consommation de fruits et légumes frais.

Pour conduire ses missions, Interfel et ses membres placent au premier rang de leurs priorités communes une meilleure connaissance du consommateur, des marchés et de leur évolution, afin d'être collectivement plus à même d'adapter l'offre des fruits et des légumes frais à la demande.

Qu'est-ce qu'une interprofession ?

Une interprofession permet de répondre collectivement aux enjeux communs auxquels une filière doit faire face et de mettre en œuvre des stratégies à moyen et long termes pour créer un environnement favorable à l'activité économique des opérateurs. Elle défend les intérêts des professionnels qu'elle représente et joue un rôle de conseil auprès de ses membres. Elle a pour principales missions la connaissance des marchés, la promotion et le soutien de la filière, la recherche et l'expérimentation ainsi que la veille juridique et réglementaire. Au niveau européen, une interprofession peut également participer aux programmes communautaires.

Les enjeux de la filière

La filière des fruits et légumes frais a pour principaux enjeux de regagner en compétitivité (au niveau national et international) et de valoriser les produits.

Soutenir et développer la consommation des fruits et légumes frais au sein de notre alimentation.

Soutenir la part de marché de nos productions dans la consommation en France.

Maintenir et développer la part de marché de nos opérateurs sur les marchés étrangers.

Redonner de la valeur aux produits et contribuer ainsi à la performance économique des opérateurs.

Renforcer le soutien aux actions de recherche, d'expérimentation et d'innovation de la filière.

LES SPÉCIFICITÉS DE LA FILIÈRE

L'expertise de la filière fruits et légumes frais se concentre sur le travail des femmes et des hommes. Les fruits et légumes sont des produits vivants, fragiles, généralement non stockables.

Chaque maillon de la filière intervient sur la qualité finale du produit (de la production jusqu'à la distribution, y compris la restauration collective).

- **Une multiplicité de produits et des opérateurs complémentaires :** plus de 80 produits et variétés ayant chacun leurs spécificités, même si 20 d'entre eux représentent une grande partie du marché, et avec une nécessaire complémentarité des opérateurs à chaque stade de la filière.
- **Une vulnérabilité de la filière,** soumise aux aléas, notamment climatiques, de la production et de la consommation.

Ces spécificités rendent d'autant plus importante la mise en œuvre d'actions collectives.

GOUVERNANCE ET ORGANISATION

La gouvernance d'Interfel tient compte des spécificités de la filière qui ont conduit, au-delà de l'Assemblée générale et d'un Bureau propres généralement à toute association, à créer deux instances complémentaires de décisions : la Conférence des organisations professionnelles nationales (COPN), qui a pour vocation première de décider de tout ce qui est relatif aux accords interprofessionnels nécessitant l'unanimité des collèges et le Conseil d'administration qui débat des orientations stratégiques de l'interprofession et décide de l'ensemble des actions préparées et formalisées au sein des commissions d'Interfel. Ces deux instances permettent une large participation et représentation des différentes fédérations professionnelles.

Conseil d'administration (CA) → **Bureau**

Conférence des organisations professionnelles nationales (COPN)

Assemblée générale (AG)

LE TRAVAIL EN COMMISSIONS

Sous l'autorité et la responsabilité du Conseil d'administration, les travaux d'Interfel sont organisés en commissions interprofessionnelles. Interfel compte quatre commissions. Il y a également des sujets transversaux et thématiques étudiés dans le cadre de comités.

LA COMMISSION ÉCONOMIE doit être un lieu d'échange, de dialogue, de partage d'expériences et d'expertises, permettant de créer un environnement économique favorable à l'élaboration d'accords interprofessionnels applicables et appliqués, au service de la durabilité et de la compétitivité de la filière fruits et légumes.

LA COMMISSION COMMUNICATION a pour mission de préserver un environnement favorable à la consommation des fruits et légumes frais par des actions pédagogiques, événementielles et d'animation auprès du grand public tout en répondant aux préoccupations sociétales. Elle s'est fixée comme objectif d'encourager la consommation en particulier auprès des enfants et d'éclairer sur les réalités agronomiques et économiques du secteur.

LA COMMISSION INTERNATIONALE a pour objectifs principaux d'améliorer et de développer les échanges internationaux de fruits et légumes frais dans le monde.

LA COMMISSION STRATÉGIQUE DE L'INNOVATION, DE LA RECHERCHE, DE L'EXPÉRIMENTATION ET DE LA FORMATION (SIREF) est l'instance de la construction de la stratégie à mettre en œuvre en matière d'innovation, de recherche, d'expérimentation et de formation par les organismes travaillant au service de l'ensemble des acteurs de la filière des fruits et légumes. La Commission SIREF analyse l'activité du Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (Ctifl) dépendant des financements affectés pour cela par Interfel afin d'en garantir le respect du cadre législatif et d'assurer la mise en œuvre des orientations prises en collaboration par l'ensemble de la filière.

LES MEMBRES D'INTERFEL

Les membres d'Interfel sont les associations représentatives au niveau national des différentes professions de la filière. Appelées aussi familles professionnelles, elles sont réparties en deux collèges. 15 familles professionnelles sont membres de l'interprofession.

Les 15 familles professionnelles des fruits et légumes frais représentent de l'ordre de 86% de la filière à l'amont et de 75% à l'aval.

Collège amont

- **FNPF** — Fédération nationale des producteurs de fruits
- **LÉGUMES DE FRANCE** — Fédération nationale des producteurs de légumes
- **FELCOOP** — Fédération française de la coopération fruitière, légumière et horticole
- **GEFEL** — Gouvernance économique des fruits et légumes
- **COORDINATION RURALE** — Coordination rurale
- **CONFÉDÉRATION PAYSANNE**

Collège aval

- **ANEEFEL** — Association nationale des expéditeurs et exportateurs de fruits et légumes
- **UNCGFL** — Union nationale du commerce de gros en fruits et légumes
- **SAVEURS COMMERCE** — Les spécialistes de l'alimentation de proximité
- **FCD** — Fédération des entreprises du commerce et de la distribution
- **RESTAU'CO** — Réseau de restauration collective en gestion directe
- **SNRC** — Syndicat national de la restauration collective
- **CSIF** — Chambre syndicale des importateurs français de fruits et légumes frais
- **SNIFL** — Syndicat national des importateurs / exportateurs de fruits et légumes
- **FCA** — Fédération du Commerce Coopératif et Associé – collège alimentaire — Nouveau membre 2019

LES SIGNES OFFICIELS DE QUALITÉ ET D'ORIGINE (SIQO)

Suite à la réalisation d'un état des lieux des SIQO en fruits et légumes finalisé en juin 2017, Interfel s'est engagée dans une réflexion pour développer les signes officiels de qualité et les démarches de qualité dans les fruits et légumes conformément aux engagements pris par la filière lors des Assises des fruits et légumes frais en octobre 2015.

À ce jour, il existe les SIQO suivants en fruits et légumes frais :

- 13 AOC /AOP
- 20 produits identifiés Label Rouge
- 28 IGP

DES STRUCTURES COMPLÉMENTAIRES AU SERVICE DE LA PROFESSION

Aprifel, une interface entre scientifiques, société civile et professionnels des fruits et légumes

Aprifel, l'Agence pour la recherche et l'information en fruits et légumes, est une association loi 1901 créée en 1981. Elle assure l'interface entre les scientifiques, la société civile et les professionnels des fruits et légumes. Aprifel œuvre pour la vulgarisation et la transmission des données scientifiques relatives aux fruits et légumes auprès des professionnels de la santé, de la filière, des associations de consommateurs, de la presse et du grand public. Pour ce faire, elle mobilise la communauté scientifique nationale et internationale, réalise et diffuse des publications et organise des colloques d'information et des conférences internationales. Pour mener à bien ses missions, Aprifel s'appuie sur un conseil scientifique composé d'experts externes et un conseil consommateurs réunissant une dizaine d'associations nationales de consommateurs.

Pour en savoir plus : www.aprifel.com

Ctifl, le centre technique, partenaire privilégié et associé

Le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (Ctifl) est l'organisme de recherche et de développement au service des métiers de la filière fruits et légumes, de la production à la distribution. Les missions du Ctifl sont d'améliorer les performances, la compétitivité des acteurs de la filière et de contribuer à accroître la consommation des fruits et légumes. Le Ctifl mène des programmes d'expérimentation et de recherche, des démarches d'innovation, d'analyse économique et de veille réglementaire, de formation et de diffusion de l'information auprès des professionnels. Inscrit dans des projets nationaux et européens, le Ctifl développe des partenariats étroits avec les organismes de recherche et de développement, l'enseignement, les familles professionnelles et l'interprofession des fruits et légumes frais. Reconnu autorité compétente, le Ctifl est en charge du contrôle et de la certification des matériels de multiplication fruitiers hors plants de fraisiers. Situés au cœur des principales régions françaises de production de fruits et légumes, les centres du Ctifl, en partenariat ou en association avec les stations régionales d'expérimentation, constituent un réseau d'expérimentation unique en Europe.

Pour en savoir plus : www.ctifl.fr

L'ÉCOSYSTÈME INSTITUTIONNEL D'INTERFEL

En tant qu'unique organisation interprofessionnelle représentative du secteur des fruits et légumes frais, Interfel est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics nationaux et européens.

Organisations professionnelles

ACOFAL
Association de Coordination du frais Alimentaire (dont sont membres les interprofessions : INTERBEV, CNIPT et INTERFEL)

AFRAA
Association France Russie pour l'Agroalimentaire

APAF
Association des Produits Agricoles de France

CAFC
Conseil Agroalimentaire France Chine

CNPA
Centre national pour la promotion des produits agricoles et alimentaires

SCC
Stratégies et Communication collectives / CLIAA

SOLAAL
Solidarité des producteurs Agricoles et des filières Alimentaires

VEGEPOLYS

TERRALIA

Membres associés

AFIDEM : Fruits et légumes transformés

ANIAIL : Ail

ANICC : Champignon de couche

BIK : Kiwi fruit

FMGF : Fédération des Marchés de Gros de France

Les pouvoirs publics nationaux

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Ministère de l'Économie et des Finances

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Ministère des Solidarités et de la Santé

FranceAgriMer

Les collectivités territoriales

Au niveau Européen

Les instances européennes

COMMISSION EUROPÉENNE
(DG AGRI, DG ENVI, DG SANTE, EFSA, DG COMPETITION)

PARLEMENT EUROPÉEN
(COMAGRI, COMENVI)

CONSEIL EUROPÉEN
(AGRIPECHE, ENVI)

Les organisations européennes

- Hortyespaña (Espagne)
- Ortofrutta Italia (Italie)
- GroentenFruit Huis (Pays-Bas)
- Prodcom (Roumanie)
- FruitVeB (Hongrie)
- Freshfel
- COPA-COGECA

LES ENGAGEMENTS DE LA FILIÈRE

Dans le contexte des États généraux de l'alimentation lancés par le gouvernement le 20 juillet 2017, l'interprofession des fruits et légumes frais a remis son plan de filière au Président de la République le 15 décembre 2017. Ambitieux, pragmatique, opérationnel et issu d'une concertation collective, ce plan vient conforter et renforcer les actions et les orientations fixées par l'ensemble de la filière depuis 3 ans (Assises des fruits et légumes frais, Manifeste etc.). Afin de mettre en valeur les synergies entre les fruits et légumes frais et transformés tout en intégrant leurs spécificités, les objectifs et les orientations stratégiques ont été rédigés conjointement entre Interfel et l'Anifelt.

Les principaux engagements de la filière en six axes

1. **Mettre en œuvre une contractualisation opérationnelle** au moyen d'outils de pilotage attractifs et performants sur la base d'un accord interprofessionnel et d'un guide de bonnes pratiques des relations contractuelles.
2. **Développer la place et le rôle des signes officiels de qualité** afin d'accroître la segmentation du marché, en renforçant notamment les démarches en faveur de l'agriculture biologique.
3. **Réduire l'usage des produits phytosanitaires** par une approche scientifique en développant notamment des démarches de bio-contrôle.
4. **Répondre à l'objectif de santé publique et d'éducation alimentaire** en encourageant la consommation des fruits et légumes.
5. **Investir collectivement dans le développement de l'offre française** sur de nouveaux marchés à l'international.
6. **Renforcer la recherche et l'innovation :** développer des solutions alternatives et compétitives en concentrant nos efforts sur le bio-contrôle, la robotisation-mécanisation et la digitalisation.

Des engagements chiffrés

- **30 %** de volumes contractualisés sur la base volontaire dans la filière fruits et légumes frais à **5 ans.**
- **50 %** en valeur des fruits et légumes issus de la certification environnementale d'ici **5 ans**.
- **25 %** en valeur des fruits et légumes frais commercialisés sous signes de qualité et d'origine, dont bio, d'ici **5 ans**.
- **400 grammes** : consommation par jour et par habitant. Tendre vers cette recommandation du Programme National Nutrition Santé (PNNS) par le doublement du budget annuel de l'interprofession en matière de promotion-information.
- **20 à 50 %** de réduction des pesticides d'ici 2030, selon les espèces, les itinéraires techniques, les évolutions variétales, et l'accompagnement financier pour la recherche et développement.

Par ailleurs, l'interprofession souhaite renforcer l'action de l'Agence pour la recherche et l'information en fruits et légumes (APRIFEL), composée des scientifiques et des associations de consommateurs en proposant aux ONG de participer aux échanges au sein de cette association ; ceci dans le but de mieux répondre aux attentes sociétales.

LES ACTIONS D'INTERFEL au niveau national

Interfel mène trois grands types d'actions : les accords interprofessionnels (en matière de qualité des produits, de pratiques commerciales ou sur les cotisations), la prise en charge des orientations stratégiques de la recherche et de l'expérimentation et la communication. Interfel organise des opérations événementielles incontournables telles que la Fête des fruits et légumes frais qui a lieu chaque année au mois de juin. Elle met en place diverses actions à destination du grand public, et notamment des enfants, avec la saga publicitaire Frutti et Veggi, et le programme européen « Des fruits et légumes à l'école », financé à hauteur de 100 % par la PAC, qui porte sur la distribution de fruits et légumes frais au sein des établissements scolaires et périscolaires.

Enfin, la communication publique et institutionnelle occupe une large place, avec notamment la participation au Salon International de l'Agriculture, l'organisation des Assises des fruits et légumes frais, la participation aux États Généraux de l'Alimentation lancés en 2017, les actions de sensibilisation auprès des parlementaires et des élus locaux (participation au Congrès des maires, aux manifestations européennes, etc.)

Interfel développe également des outils d'information et de promotion à destination du grand public, des leaders d'opinion et des élus locaux.

Des outils de communication* ouverts à tous

Une plateforme matériel proposant des outils de communication a été créée pour permettre à tout professionnel de la filière fruits et légumes, collectivité, diététicien…de commander des supports aux couleurs des fruits et légumes frais (affiches, livrets recettes, dépliants d'information, guides…). Rendez-vous sur www.materiel-interfel.com

**inscriptions, supports et frais d'envois sont pris en charge par Interfel*

Des supports digitaux

- Le site internet institutionnel www.interfel.com
- Le site internet grand public www.lesfruitsetlegumesfrais.com
- Le site internet www.frutti-veggi.fr
- Une **médiathèque** à destination des professionnels de la filière et des journalistes proposant des reportages photos, des recettes et des vidéos autour de la filière des fruits et légumes frais,
- Les **réseaux sociaux**.

Des supports d'information économique

- Les bilans de campagne par produit,
- Les bilans de consommation annuels,
- Les notes sur l'évolution de la consommation des fruits et légumes frais biologiques,
- Des Guides de bonnes pratiques, tels que ceux en matière de relations contractuelles et de prestations de services entre acheteurs et fournisseurs dans la filière des fruits et légumes frais.

LES ACTIONS D'INTERFEL au niveau régional

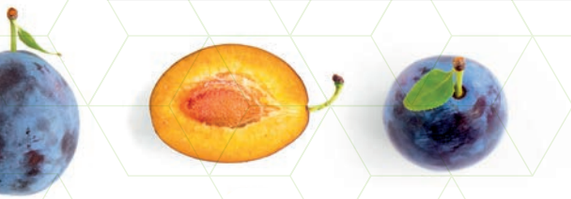

Les Comités régionaux d'Interfel

Interfel a lancé des Comité régionaux, composés des organisations professionnelles membres d'Interfel ayant décidé d'y participer. Ces Comités ont notamment pour objectif de déployer le plan de filière dans les territoires, et plus particulièrement les volets environnementaux et qualitatifs relatifs aux produits consommés, à leurs modes de production et à leur identification. Interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales, ces Comités constituent également un élément central pour déployer de nouvelles actions interprofessionnelles, de nouvelles relations entre les opérateurs, travailler à la relocalisation des productions…

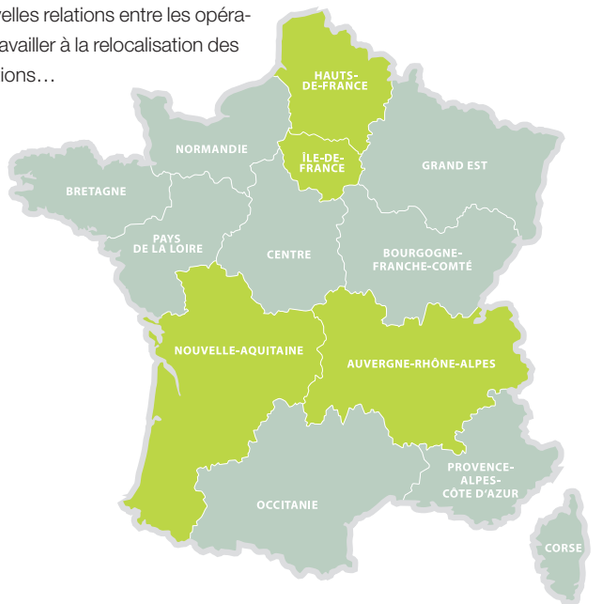

Le réseau des diététiciens

Interfel dispose d'un réseau de diététiciens présent sur l'ensemble du territoire métropolitain, composé de **17 diététiciens salariés** d'Interfel dont **9 responsables** de secteur et **24 diététiciens prestataires** qui viennent renforcer la couverture nationale. Ces diététiciens ont notamment pour missions de soutenir et d'accompagner les professionnels de la filière des fruits et légumes frais dans leurs actions régionales et d'encourager la consommation des fruits et légumes auprès du grand public, notamment auprès des enfants, grâce à des actions diverses (ateliers culinaires, éducation nutritionnelle, animations ludo-pédagogiques, connaissance des métiers de la filière, etc.).

LES ACTIONS D'INTERFEL au niveau international

Marché fermé
Droits tarifaires élevés
Marché en cours de négociation et à ouverture partielle
Marché à surveiller

État du monde de la filière fruits et légumes frais *en 2018*

Interfel s'appuie sur plusieurs leviers d'actions : des relations permanentes auprès des instances publiques dans les négociations internationales, la mise en avant des opérateurs français dans les salons internationaux professionnels (Fruit Logistica à Berlin, Fruit Attraction à Madrid ou encore le salon Asiafruit Logistica à Hong Kong), et la valorisation des produits par des programmes de promotion dans différents marchés ciblés en Europe ou dans les pays tiers.

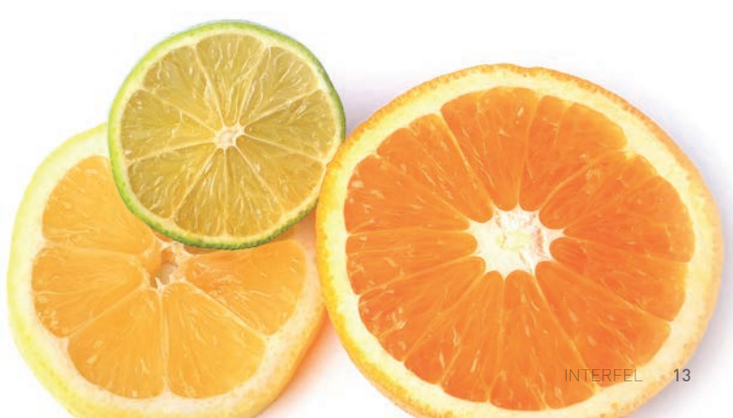

Derrière chaque **Fruit** et **Légume**,
il y a une filière construite
grâce à la complémentarité
de métiers variés.

ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
97 boulevard Pereire - 75017 Paris - Tél. : 01 49 49 15 15 - Fax : 01 49 49 15 16
www.lesfruitsetlegumesfrais.com - www.interfel.com

Direction générale : Louis Orenga, Carla Barros
Service Relations institutionnelles : Muriel Vény, Claire Bellenger.
Création graphique : Christophe Zemmer, Sur Un Nuage
Photos : Philippe Dufour/Interfel - Ève Hilaire - Shutterstock

Interfel
Interprofession des fruits et légumes frais

ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

97-103 boulevard Pereire - 75017 Paris

Tél. : 01 49 49 15 15 - Fax : 01 49 49 15 16
Pour plus d'informations : infos@interfel.com

www.interfel.com
www.lesfruitsetlegumesfrais.com

@Interfel / @FruitsLegumesFR

@lesfruitsetlegumesfrais